




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-740**

**Séance publique du**

**12 juillet 2021**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1197097-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE A VALOIR SUR  
SUBVENTION ANNUELLE - ASSOCIATION DES JUMELAGES ET DES RELATIONS  
INTERNATIONALES**

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Francis TAULAN, Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Stéphanie FERNANDEZ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Direction Attractivité et Coopération  
Internationale

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUILLET 2021

-----

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

**RAPPORTEUR** : Madame Stéphanie FERNANDEZ

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS  
MASINI

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE A VALOIR  
SUR SUBVENTION ANNUELLE - ASSOCIATION DES JUMELAGES ET DES RELATIONS  
INTERNATIONALES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis de nombreuses années, la Ville apporte son soutien à l'Association des Jumelages et des Relations internationales qui a pour objet social de développer les relations et les échanges internationaux permettant de renforcer l'image d'Aix-en-Provence, ville ouverte sur le monde. Son champ d'intervention est la société civile aixoise.

L'Association des Jumelages et des Relations Internationales conduit des projets selon les objectifs suivants :

- . Contribuer à l'animation du territoire, notamment dans sa dimension internationale, en donnant à voir les villes partenaires d'Aix-en-Provence à l'occasion de manifestations organisées à Aix-en-Provence,
- . Cibler les publics jeunes dans les projets pilotés par l'Association, notamment pour favoriser leur mobilité internationale dans l'ensemble des villes partenaires d'Aix-en-Provence.

L'Association propose annuellement aux aixois, le traditionnel marché international des villes jumelles début décembre et un second événement avec le printemps artistique des villes jumelles. Elle s'implique également dans le cadre de manifestations pilotées par la Ville

durant le mois de l'Europe, afin de permettre l'émergence d'une citoyenneté européenne active.

La situation sanitaire a généré des conditions de fonctionnement difficiles pour de nombreux partenaires réguliers de la Ville dont les associations qui, en 2020 et en 2021, ont été contraintes d'annuler certains projets.

Je vous propose, pour cette année, de décider le versement d'un premier acompte de 20 000 euros, à valoir sur la subvention annuelle, à l'Association des Jumelages et des Relations internationales, ainsi que proposé dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

<b>Tiers</b>	<b>Association</b>	<b>Attribution 2019 subvention de fonctionnement</b>	<b>Attribution 2020 subvention de fonctionnement</b>	<b>Acompte proposé 2021</b>
9306	Association des Jumelages et des Relations internationales	71 000€	71 000 €	20 000 €

Cette proposition a été validée en date du 7 juin 2021.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

**DÉCIDER** le versement d'un premier acompte de 20 000 euros à l'Association des Jumelages et des Relations internationales,

**DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne de crédit 048-6574-920 / 2033 qui présente les disponibilités budgétaires suffisantes pour l'exercice 2021,

**AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué aux Relations internationales à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DL.2021-740 - RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE A VALOIR SUR SUBVENTION ANNUELLE - ASSOCIATION DES JUMELAGES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES -

Présents et représentés	: 52
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

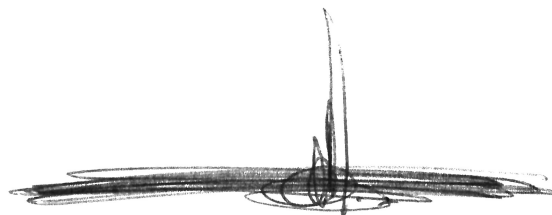
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Amandine JANER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»